



Contact avec les associations

RYTHMES SCOLAIRES

Pour la rentrée 2014, l'allègement de la journée scolaire mobilise les différents acteurs de la Commune et de la Communauté de communes. Une première consultation des associations locales, le 26 septembre, a permis d'identifier les possibilités de faire partager un réel savoir-faire et les conditions de sa mise en œuvre. J.M.Gallioz, maire, a réuni le 17 Octobre en mairie : M.Julien (Inspecteur de l'E.N), les chefs d'établissements (primaire et maternelles), les délégués de parents (F.C.P.E et P.E.E.P) le directeur général des services(C.Robert) et les élus. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale a rappelé les obligations de service et les pratiques suivies dans la vallée.



Réunion avec les associations de parents et les directeurs d'écoles

Les échanges ont porté sur la demi-journée du mercredi, la répartition de 3/4d'heure quotidien d'allègement de la scolarité, le contenu des activités, leur harmonisation au niveau intercommunal, les horaires de transport scolaire et le financement local de cette réforme dans le cadre ou non d'un projet éducatif territorial.

Le 6 novembre, sous l'égide de la Fédération des Maires de Savoie, deux cents participants (élus savoyards et associations) ont entendu le directeur académique rappeler les objectifs de la réforme en cours. Les élus locaux et le directeur général des services se sont partagés les ateliers mis en place autour des représentants des communes ayant déjà mis en place cette réforme. L'harmonisation est en réflexion au sein de la CCMG auprès des communes concernées.

DÉCONSTRUCTION DU LYCÉE

Comme chacun peut le constater, ce chantier délicat avance. Suite à une présence d'amiante, non détectée dans le vide sanitaire, une nouvelle expertise a donc été programmée. Malgré ce contre-temps, les travaux de démolition seraient terminés à la fin de l'année.



Réunion de chantier

BIBLIOTHÈQUE - SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées), deux activités ont occupé la bibliothèque municipale.



Lecture à l'EHPAD

En accompagnant les enfants à la maison de retraite, les enfants sélectionnent, ceux qu'ils lisent aux seniors, font découvrir des livres aux adultes. Ils apportent la lecture à la maison de retraite. Ce temps de lecture à voix haute est formateur pour les enfants qui à la fois découvrent le monde du grand âge, un temps de plaisir pour les adultes qui écoutent, un temps de partage autour de belles histoires.

En allant accueillir des spectateurs au cinéma, la bibliothèque part aussi à la rencontre d'un public nouveau qui ne vient pas forcément dans ses murs. Elle se fait connaître, propose des lectures, montre des livres qui sortent de l'ordinaire et qui iront à la conquête de lecteurs. C'est là aussi un moment d'échanges et de partage autour du film et autour de la lecture (et d'un goûter). Et puis écouter les résidents de la maison de retraite vous raconter qu'ils ne sont pas allés au cinéma depuis 40 ans, ou encore expliquer où était autrefois le cinéma à St Michel, ... c'est peu ordinaire et précieux ! Les entendre dire, après la présentation des livres, qu'ils veulent en embarquer quelqu'un avec eux à l'EHPAD, c'est tout aussi précieux pour la bibliothécaire. « Les livres ont des pattes », c'est important qu'ils se baladent dans les lieux de vie collective que sont un centre de loisirs, une maison de retraite, un cinéma. C'est important de les amener vers les personnes qui ne peuvent pas venir les chercher. Pensez-y si vous avez des personnes à mobilité réduite autour de vous, apportez-leur de la lecture ! Mieux encore, lisez-leur des histoires à voix haute !



Lecture à l'EHPAD



n°19
Décembre 2013

La plume communale

ÉDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur

L'année 2013 se termine bientôt sans ralentissement de l'activité communale.

Pour la seconde année, le planning « hiver » des services techniques a été activé, permettant d'avoir une meilleure amplitude de travail pour le déneigement.

Très prochainement, la mise en service des nouveaux conteneurs de déchets ménagers rationalisera le travail de collecte. Dans un premier temps, seul le centre ville sera concerné ; les élus ayant demandé au SIRTOM d'étudier une meilleure implantation pour les hameaux et les communes associées afin de maintenir la proximité.

Nous reviendrons, plus en détail, dans le bulletin municipal sur le projet Cœur de ville. Mais, le désamiantage complet du site a nécessité l'arrêt du chantier. La déconstruction complète devrait être terminée avant les fêtes. Néanmoins, ce contretemps n'aura aucune incidence sur la mise à disposition des terrains ; la maîtrise d'œuvre, confiée à Urbalab, permettra, dans un premier temps, le lancement du projet de Maison de santé, la réalisation du square et la construction de logements.

Les rencontres organisées à l'occasion de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires soulignent l'importance d'une organisation précise et d'une mise en commun des ressources locales. Le service jeunesse de la CCMG, entre autres, sera impliqué afin d'intégrer les animateurs diplômés dans une structure intercommunale de gestion des activités.

Je voudrais souligner la réussite des animations organisées pendant la semaine bleue et féliciter l'implication des bénévoles autour de la bibliothèque, du cinéma et de l'EHPAD pour ce moment particulier dans la prise en charge quotidienne de nos aînés.

Merci, aussi, au Comité des fêtes, à l'UAM et aux bénévoles qui ont organisé les animations de la St Michel malgré une météo capricieuse.

Avec les projets de l'Espace Alu et du GÉ-pro, les fêtes de Noël seront l'occasion de proposer des rencontres et animations conviviales.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année

Le Maire, Jean-Michel GALLIOZ

Contactez-nous
Courrier : BP 10 - 73 140 Saint-Michel-de-Maurienne
Courriel : mairie@smm73.fr

FÊTE DE LA SAINT MICHEL

Malgré le temps maussade du dimanche, les festivités de la St Michel ont réjoui petits et grands. Dès le samedi, les résidents de l'EHPAD étaient mobilisés pour la braderie/vide-grenier pendant que coureurs et marcheurs, sous la houlette de J.Melquiot avec l'UAM se lançaient dans le tour de ville.



Départ du Tour de Ville

Tous les supporters profitaient des animations organisées sous la halle du marché. En soirée, le feu d'artifice illuminait la Combe.



Dépôt de gerbes

Dimanche, après le dépôt de gerbes du Maire de Condove(P.Listello) accompagné de J.M.Gallioz, les fanfares des pompiers, de Condove et de l'harmonie l'Avenir, défilaient jusqu'au gymnase ; après les allocutions officielles les bénévoles du Comité des fêtes étaient félicités pour leur engagement. Pendant ce temps, la traditionnelle Montée de Beaune mobilisait les cyclistes locaux. Les



Cascade

«Pilotes acrobates», peu troublés par la pluie, ont joué les équilibristes sur leurs voitures et motos devant de nombreux spectateurs.



Cascade

FÊTE DE LA SCIENCE

L'Espace Alu a participé à la « Fête de la Science » du 9 au 13 octobre dernier. Ceci a permis à 150 élèves (du CM1 à la 3^e) d'être accueillis au musée pour des visites pédagogiques gratuites.

Le dimanche 13 octobre, le musée était ouvert gratuitement et ce sont 150 spectateurs qui sont venus découvrir le spectacle «Robert Lochon le (super) chef se lâche» de Pierre Aldebert, médiateur scientifique et directeur de recherche honoraire au CNRS.



Pierre ALDEBERT



Public de la fête

L'Espace Alu sera ouvert du 22 décembre au 5 janvier : Tous les jours de 14h à 18h, sauf le lundi et le samedi ainsi que les 25 décembre et 1^{er} janvier. Visites guidées de l'Espace Alu : Mardi 24 décembre et 31 décembre à 15h

Gros Plan sur... CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Comme nous l'avions annoncé dans la plume n° 18 et dans le bulletin communal 2012, les conteneurs (semi-enterrés - CSE) sont implantés. L'entreprise Vinci a été mandatée pour le terrassement et leur installation. Dans un premier temps les abords resteront en gravillons, la finition enrobée se fera au printemps permettant ainsi au terrain de se stabiliser durant l'hiver.

L'implantation des conteneurs a été dictée par certaines contraintes incontournables : l'accessibilité aux véhicules pour la récupération des déchets, la propriété communale du sol et l'absence de réseaux tel était le déficit du service technique. Leur nombre était défini par l'étude des volumes de chaque quartier réalisée par les services du SIRTOM.

Aujourd'hui chacun a pu voir et repérer son point de collecte, le SIRTOM a chargé une ambassadrice du tri pour rencontrer les habitants de St Michel à leur domicile lors de sa visite elle distribuera les sacs utiles pour bien trier.

La mise en service des CSE est imminente pour la partie ville, de Ste Marguerite à Sainte Anne et au lotissement de Margjillan. Les villages n'auront pas de changement pour l'instant, la mise en place des CSE se fera dans un second temps.

Les CSE proposent un stockage en profondeur, d'une capacité d'environ 7 bacs roulants de 750 litres. Le stockage en profondeur réduit fortement les nuisances olfactives puisque la température reste stable contrairement aux bacs roulants susceptibles de chauffer au soleil.

En contre partie, certains usagers devront accepter de faire plus de distance pour déposer leurs sacs de déchets, selon le principe de l'apport volontaire. Le remplacement point par point, des bacs par des CSE serait économiquement et techniquement (présence de réseaux, nécessité d'avoir des sites relativement grands et plats...) impossible. Un CSE coûte environ 3500€ mais sa mise en place permet de réduire considérablement les coûts de ramassage et de retraitement.

Les consignes pour bien les utiliser :



CSE à couvercle gris pour ordures ménagères : les ouvertures sont dimensionnées pour recevoir des sacs allant jusqu'à 100 L. Comme vous l'avez compris, il est essentiel de déposer ses ordures en sac, et interdit de les déposer en vrac. C'est une question d'hygiène et de respect de son voisinage.



CSE à couvercle jaune pour emballages recyclables et papiers : les ouvertures sont réduites de manière volontaire. En effet, contrairement aux ordures ménagères, il vous faut introduire vos emballages recyclables et papiers un par un, pour simplifier le travail au centre de tri. Cela évite également la pollution par des sacs d'ordures ménagères ou l'introduction de cartons volumineux qui prennent toute la place.



CSE à opercule (rosette) noir pour pots, bouteilles et bocaux en verre : là encore, les ouvertures sont plus petites pour éviter une pollution par des déchets autres que des contenants en verre. Ne pas trier son verre, c'est multiplier par 20 le coût de ce déchet !



A PROPOS DU DÉNEIGEMENT



Les premiers flocons sont tombés et les services sont organisés pour assurer le déneigement. Il est bon de rappeler qu'ils ne peuvent être présents partout au même moment pour chaque flocon tombé. Les axes principaux sont déneigés en priorité ; certains secteurs dépendent du Conseil général et d'autres de la Commune.

Vivant en montagne, l'automobiliste se doit d'équiper son véhicule en conséquence. Pour la sécurité de tous, chaque habitant est responsable du déneigement du trottoir situé devant sa propriété.

EN BREF

OUVERTURE

NON-STOP DE LA PISCINE

Le 14 décembre 2013 avant la fermeture annuelle, la piscine de St Michel ouvre ses portes de 10h à 22h. Au programme : challenge, petits jeux, relais et friandises... Venez nombreux !

ANIMATIONS

DE FIN D'ANNÉE

- **Du 16 au 28 décembre 2013**, les commerçants adhérents au GéPRO vous proposent un jeu à gratter dans les différents commerces : de nombreuses bouteilles de pétillant de Savoie à gagner !



- **Le 21 décembre 2013**, le Comité des fêtes vous invite à rencontrer le Père Noël au gymnase, vers 15h : cadeaux, animations et chocolat chaud.

11 NOVEMBRE



Le Souvenir Français, les anciens combattants et les élus se réunissent le 11 novembre 2013 afin d'honorer la mémoire des personnes disparues. Ce fut aussi le moment de lancer les commémorations du centenaire de la grande guerre.

